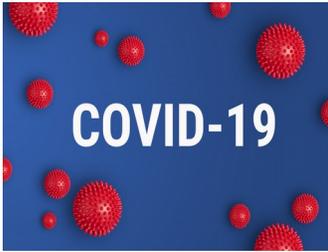




Audioconférence DG « COVID – 19 » du 03 décembre 2020



Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la reprise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.

Situation sanitaire

Présentation des chiffres de la semaine dernière, en effet cette audio avait lieu le jeudi et les chiffres de la semaine en cours sont validés le vendredi.

Nous avons donc pour la semaine 48 : 5 706 agents en télétravail, 111 en septaine au lieu de 127 la semaine antérieure, soit une baisse constante et 23 agents concernés par la COVID-19 contre 41 la semaine précédente.

Le nombre de cluster en douane : 1 seul service est concerné en DI PACA sans toutefois être fermé.

Est considéré comme cluster selon les autorités médicales 3 nouveaux cas d'agents malades déclarés sur 7 jours consécutifs. **Il est à noter que de nombreux services douaniers ont subi la même chose et n'ont jamais obtenus l'appellation cluster, au moment de l'apparition de la seconde vague, n'ayez pas peur, il fallait rassurer.**

Télétravail

Concernant les transferts d'appel, nous sommes toujours en attente de la mise en place de la solution présentée la dernière semaine, à savoir équiper les télé-travailleurs qui ne disposent pas de téléphones professionnels de soft-phones (appli permettant à un ordinateur de téléphoner). Cette solution permettra de choisir des plages horaires.

Le réseau des correspondants sociaux est mis à contribution afin d'identifier les agents en difficulté du fait de l'isolement provoqué par le maintien en télétravail. Un message de remerciement et de demande de maintien de la mobilisation leur sera adressé par l'administration. **Pour l'UNSA Douanes, il faudra être vigilant aux agents à leur retour dans un collectif de travail.**

Il a été rappelé la possibilité de saisir la Mission Handicap du Ministère, pour la prise en charge d'équipement pour les personnes en situation de handicap. Mais la prise en charge n'inclue pas le double équipement (bureau et domicile). Possibilité néanmoins pour l'agent, de disposer à son domicile du matériel présent à son bureau, ou bien de louer du matériel (prise en charge par l'administration).

Les stagiaires qui sont en stage pratique peuvent bénéficier du télétravail mais dans une démarche progressive, encadrée et pas sur la totalité des 5 jours.

organisation du contrôle de connaissance pour la session des inspecteurs élèves

Soumis à un questionnaire de la DNRFP, les élèves inspecteurs ont exprimé le souhait de passer les deux épreuves de connaissances prévues le 17 décembre dans la Direction la plus proche de leur lieu d'habitation. L'UNSA Douane souligne le pragmatisme de la la DNRFP.

Concrètement, il devrait y avoir les élèves des Hauts de France et de l'Ile de France (39) qui plancheront à Tourcoing, le reste de la promotion se répartissant 4 à 5 par DI et 9 pour la Nouvelle-Aquitaine. L'épreuve d'Anglais qui devait être orale serait transformée en écrit.

Les annonces du Président de la République pour les vacances d'hiver

Sur la frontière espagnole, les deux PPF seront fermés et nous apprenons que le doublement des effectifs se réalise grâce aux réservistes, aux soldats de la force sentinelle et aux renforts de la PAF.

Pour la frontière avec la SUISSE, aucune instruction pour le moment n'a été donnée autant à la douane qu'à la PAF ; les déclinaisons sont en cours.

Pour l'UNSA Douanes, encore des annonces présidentielles qui ne sont pas réalistes, totalement hors-sol.

Questions diverses

Statistique de retrait de jours de CA et d'ARTT : les données sont en cours de finalisation, ils seront présentés lors de la prochaine audio.

L'attribution de taux repas est réactivée mais pas en substitution de ticket restaurant.

Les indicateurs de performance en 2020 sont inchangés mais ils ne sont pas essentiellement des indicateurs d'objectifs, ils ont permis de mesurer l'impact de la crise sanitaire ; les indicateurs de performance sont devenus des indicateurs de suivi.

Concernant la fusion des deux brigades sur Orly, la saisine des agents du 13 octobre a reçu une communication de la Direction Générale le 23 octobre et pour la saisine intersyndicale du 24 novembre, le projet de réponse a été validé et sera transmis.

Les épreuves orales des concours des catégories B et CP sont bien annulées, les jurys se baseront uniquement sur les copies anonymes et non avec les dossiers RAEP.

L'arrêté de la DGAFP devrait arriver ces prochains jours permettant ainsi la délibération des jurys.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.